

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LM GLASFIBER CANADA ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS INVESTISSENT DANS LA RELÈVE ET L'AVENIR DE LA RÉGION

Gaspé, le 12 novembre 2008 – Aujourd'hui, une importante entente a été conclue entre l'entreprise LM Glasfiber Canada et la Commission scolaire des Chic-Chocs. En effet, dès janvier 2009, le programme *Mise en œuvre de matériaux composites*, administré par le Centre de formation professionnelle C.-E.-Pouliot de Gaspé, sera offert dans les installations de LM Glasfiber Canada. La commission scolaire et LM Glasfiber Canada travailleront ainsi main dans la main pour offrir de la formation qui permettra de développer une expertise, un savoir-faire sur-mesure et d'appuyer la relève par des stages pratiques en milieu de travail.

« L'annonce d'aujourd'hui confirme la volonté de LM Glasfiber Canada de s'impliquer encore davantage dans sa communauté, de participer concrètement et activement au développement de l'industrie éolienne au Québec et de contribuer à faire rayonner le savoir-faire et le talent gaspésiens à une échelle encore plus importante. Il s'agit aussi de préparer l'avenir, de soutenir la relève, de développer et de faire grandir les talents », a indiqué le directeur général de LM Glasfiber Canada, monsieur Martin Couture.

La Commission scolaire des Chic-Chocs, par le biais de son Centre de formation professionnelle C.-E.-Pouliot, a toute l'expertise requise afin d'offrir de la formation professionnelle et de la formation continue répondant aux attentes spécifiques de LM Glasfiber Canada. De plus, l'approche pédagogique d'alternance travail-études sera privilégiée dans la réalisation de certaines formations. « Le choix de cette formule assure à LM Glasfiber Canada une main d'œuvre qualifiée qui sera habilitée à recevoir la formation à la tâche ou sur des postes de travail spécifiques de façon beaucoup plus efficace. Cette approche d'alternance travail-études permet aussi aux futurs travailleurs de développer une vision intégrée de l'ensemble des opérations de l'usine, les rendant ainsi plus rapidement expérimentés et fonctionnels », a souligné monsieur Jean Bégin, directeur du Centre de formation professionnelle C.-E.-Pouliot.

De son côté, le fabricant de pales d'éoliennes s'engage, entre autres, à fournir certains espaces de formation théorique et pratique, à mettre à la disposition des élèves et des enseignants certains appareillages, outillages et matériaux en sa possession, à recevoir les stagiaires dans ses installations et à participer à l'aménagement des différents programmes de formation. Ce type de collaboration entre une entreprise d'envergure internationale et un centre de formation professionnelle est une première en Gaspésie. Rappelons que le Centre local d'emploi de la Côte-de-Gaspé entend aussi apporter sa collaboration, par le biais de ses mesures et services, à la promotion, au recrutement, à la référence et au soutien du revenu de clientèles pour la mise en place du DEP *Mise en œuvre de matériaux composites*.

« Si la Gaspésie veut demeurer un chef de file dans le secteur de l'énergie éolienne, si nous voulons continuer de bénéficier des retombées majeures que génère ce secteur, nous devons paver la voie, préparer l'avenir, innover pour favoriser le développement d'un véritable bassin de travailleurs spécialisés. Nous nous donnons aujourd'hui les moyens de nos ambitions et de nos grandes aspirations. Nous signons avant tout un pacte pour l'employabilité en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, un pacte pour la compétitivité, un pacte pour le développement et le rayonnement d'un savoir-faire qui nous démarque ici et ailleurs dans le monde » a conclu le directeur général de LM Glasfiber Canada.

-30-

Source :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Commission scolaire des Chic-Chocs

Téléphone : 418 368-3499, poste 5912